

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom commercial : NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : United Initiators, Inc.

Adresse : 555 Garden Street  
Elyria OH 44035 USA

United Initiators Canada Ltd.  
2147 PG Pulp Mill Road  
Prince George, BC-V2N 2S6 CANADA

Téléphone : +1-440-323-3112

Fac-similé : +1-440-323-2659

Numéro de téléphone en cas d'urgence : CHEMTREC États-Unis (24h): +1-800-424-9300  
CHEMTREC MONDE (24h): +1-703-527-3887  
CANUTEC (24h): 1-613-996-6666

En cas d'incident au transport : TERRAPURE Service d'intervention d'urgence (24h):  
1-800-567-7455

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : cs-initiators.nafta@united-in.com

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Durcisseur

---

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Liquides inflammables : Catégorie 4

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Peroxydes organiques : Type D  
Toxicité aiguë (Oral(e)) : Catégorie 4  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Catégorie 4  
Corrosion de la peau : Catégorie 1  
Dommages oculaires graves : Catégorie 1  
Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2  
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique : Catégorie 2

### Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H227 Liquide combustible.  
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.  
H302 + H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H401 Toxique pour les organismes aquatiques.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.  
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ auditive.

### Intervention:

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser une pulvérisation d'eau, une mousse anti-alcool, une poudre chimique ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

### Entreposage:

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

P405 Garder sous clef.

P410 Protéger du rayonnement solaire.

P411 Stocker à une température ne dépassant pas < 100 °F/ < 38 °C.

P420 Stocker séparément.

### Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

### Autres dangers

Inconnu.

## SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

Nature chimique : Peroxyde organique  
Mélange liquide

### Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
phtalate de diméthyle	phtalate de diméthyle	131-11-3	$\geq 40 - < 45$ *
Butanone-2, peroxyde	Butanone-2, peroxyde	1338-23-4	$\geq 30 - < 35$ *
Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène	6846-50-0	$\geq 20 - < 25$ *
Butanone	Butanone	78-93-3	$\geq 1 - < 5$ *
Eau oxygénée	Eau oxygénée	7722-84-1	$\geq 1 - < 5$ *

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

## SECTION 4. PREMIERS SOINS

- Conseils généraux : Ôter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.  
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître plusieurs heures plus tard.
- En cas d'inhalation : Administrer de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire ou de cyanose.  
Appeler immédiatement un médecin.  
Si la personne respire, l'amener à l'air frais.  
En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.  
L'inhalation d'aérosols peut provoquer une brûlure des voies respiratoires par acide.  
Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

- appeler un médecin.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.
- En cas de contact avec la peau : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.  
Un traitement médical immédiat est nécessaire car les corrosions cutanées non traitées donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et chaussures contaminées.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.  
Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.  
S'il y a du produit sur les vêtements, retirer-les.
- En cas de contact avec les yeux : L'aspersion des yeux, même par de petites quantités, suffit à provoquer des lésions irréversibles et la cécité.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Retirez les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Appeler immédiatement un médecin.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.  
Maintenir les voies respiratoires dégagées.  
NE PAS faire vomir.  
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.  
Provoque de graves brûlures.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
- Avis aux médecins : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

---

### SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO2)  
Poudre chimique d'extinction
- Pulvérisateur d'eau  
Mousse résistant à l'alcool

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

- Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée. L'émission possible de produits gazeux de décomposition peut entraîner une accumulation de pression dangereuse. Éviter le confinement. Un contact avec des matières incompatibles ou l'exposition à des températures supérieures au TDAA peuvent donner lieu à une réaction de décomposition auto-accélérée avec dégagement de vapeurs inflammables qui peuvent auto-enflammer. Le produit se consume violemment. La distance de retour de flamme peut être considérable. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait s'éparpiller et répandre l'incendie. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
- Autres informations : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Utiliser un vaporisateur d'eau pour refroidir les contenants complètement fermés. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection personnelle.

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Enlever toute source d'allumage.  
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.  
Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA.  
Nettoyer immédiatement les déversements.  
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.  
Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser beaucoup d'eau.  
Absorber avec un absorbant inerte.  
Isoler les déchets et ne pas les réutiliser.  
Des outils anti-étincelant doivent être utilisés.  
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.  
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'inflammation des vapeurs organiques).  
Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'allumage.  
N'utiliser que de l'équipement à l'épreuve des explosions.  
Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.  
Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent.

Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les barils avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.  
Protéger de toute contamination.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

Ne pas avaler.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Éviter la formation d'aérosols.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Ne jamais remettre le produit dans le récipient duquel il a été retiré.  
Fournir un renouvellement d'air et/ou une ventilation aspirante suffisante dans les ateliers.  
Éviter le confinement.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition.  
Ne pas fumer.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Se laver à fond après manipulation.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Conditions de stockage sûres : Garder dans le contenant original.  
Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.  
Entreposer dans un endroit frais.  
Conserver dans un endroit bien ventilé.  
Une contamination peut provoquer une augmentation dangereuse de la pression - des récipients fermés peuvent rompre.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.  
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.  
Éviter les impuretés (par ex. rouille, poussière, cendres), risque de désagrégation!  
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Matières à éviter : Tenir à l'écart des matières combustibles.  
Tenir éloigné des acides et bases puissants, des sels de métal lourd et des substances réductrices.

Température d'entreposage recommandée : < 38 °C

D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX® MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

### SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
phtalate de diméthyle	131-11-3	TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		VEMP	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	5 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH
Butanone-2, peroxyde	1338-23-4	(c)	0.2 ppm 1.4 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		C	0.2 ppm	CA BC OEL
		P	0.2 ppm 1.5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		C	0.2 ppm	ACGIH
Butanone	78-93-3	TWA	200 ppm 590 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL	300 ppm 885 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	50 ppm	CA BC OEL
		STEL	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	50 ppm 150 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD	100 ppm 300 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
STEL	300 ppm	ACGIH		
Eau oxygénée	7722-84-1	TWA	1 ppm 1.4 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		TWA	1 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1 ppm	CA QC OEL
		TWA	1 ppm	ACGIH

#### Limite d'exposition biologique en milieu de travail

Composants	No. CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Temps d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Butanone	78-93-3	Méthyle éthyle cétone (butanone) (MEK)	Urine	Fin de quart de travail (aussitôt que possible après l'arrêt de	2 mg/l	ACGIH BEI



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

corps		des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition. D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées. Portez au besoin : Tenue de protection antistatique ignifuge.
Mesures de protection	:	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné selon le taux de concentration et la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Mesures d'hygiène	:	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact avec la nourriture et les breuvages. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

---

### SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	incolore
Odeur	:	caractéristique
pH	:	Sans objet
Point/intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Décomposition: Se décompose sous son point d'ébullition.
Point d'éclair	:	> 76 °C
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Sans objet

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Auto-allumage	:	Sans objet Décomposition
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	> 1
Densité	:	1.1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	:	
Solubilité dans l'eau	:	soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)	:	60 °C SADT-Self Accelerating Decomposition Temperature. Lowest temperature at which the tested package size will undergo a self-accelerating decomposition reaction.
Viscosité	:	
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	non établi(e)
Propriétés comburantes	:	La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. Peroxyde organique

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
Stabilité chimique	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de décomposition dans les conditions normales d'entreposage.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

Possibilité de réactions dangereuses	:	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	:	Protéger de toute contamination. Le contact avec des substances incompatibles peut générer une décomposition à une température égale ou inférieure à la TDAA. Chaleur, flammes et étincelles. Éviter le confinement.
Produits incompatibles	:	Accélérateur, acides et bases puissants, (sels de) métal lourd, réducteur
Produits de décomposition dangereux	:	En cas d'incendie et de décomposition, des gaz et vapeurs irritants, caustiques, inflammables, nuisibles à la santé/ toxiqu

---

### SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### **Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: 1,404 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: 4.29 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	(Rat): > 10.4 mg/l Durée d'exposition: 6 h Atmosphère d'essai: vapeur Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin): > 12,000 mg/kg

##### **Butanone-2, peroxyde:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg
-------------------------------	---	--

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Méthode: Jugement d'expert

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Méthode: Jugement d'expert  
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë: 2,500 mg/kg  
Méthode: Jugement d'expert

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Jugement d'expert  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par inhalation : LCLo (Rat): > 0.12 mg/l  
Durée d'exposition: 6 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Jugement d'expert  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Jugement d'expert  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

### **Butanone:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2,193 mg/kg  
Méthode: Directives du test 423 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD  
Remarques: Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Eau oxygénée:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 431 mg/kg  
Méthode: Jugement d'expert  
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 1.5 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard  
Évaluation: Ce composant/mélange est modérément toxique après une inhalation à court terme.  
Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 9,200 mg/kg  
Remarques: Aucun effet nocif n'a été observé lors de tests de toxicité aiguë.

### Corrosion et/ou irritation de la peau

Provoque de graves brûlures.

#### Produit:

Remarques : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

#### Composants:

##### **phtalate de diméthyle:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Test de Draize  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Butanone-2, peroxyde:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Provoque des brûlures.

##### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Espèce : Cobaye  
Durée d'exposition : 24 h  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
Remarques : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

##### **Butanone:**

Espèce : Lapin  
Évaluation : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
Méthode : Directives du test 404 de l'OECD  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

##### **Eau oxygénée:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Résultat : Corrosif après 3 minutes ou moins d'exposition

### Lésion/irritation grave des yeux

Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Produit:**

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

##### **Butanone-2, peroxyde:**

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux

##### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux  
Durée d'exposition : 24 h

##### **Butanone:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Irritation des yeux  
Méthode : Directives du test 405 de l'OECD

##### **Eau oxygénée:**

Résultat : Des effets irréversibles aux yeux  
Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

#### **Sensibilisation de la peau**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **Sensibilisation des voies respiratoires**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Espèce : Souris  
Méthode : Directives du test 429 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

### **Butanone-2, peroxyde:**

Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.  
Évaluation : Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Espèce : Cobaye  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Butanone:**

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cobaye  
Méthode : Directives du test 406 de l'OECD  
Résultat : Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### **Composants:**

#### **phtalate de diméthyle:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Aberration chromosomique  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test du micronoyau  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Résultat: négatif

### **Butanone-2, peroxyde:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-  
fère, in vitro  
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de Ames  
Méthode: Règlement (EC) No. 440/2008, Annexe, B.13/14  
(test d'Ames)  
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Butanone:**

Génotoxicité in vitro : Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 476 de l'OECD  
Résultat: négatif

Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Espèce: Souris  
Voie d'application: Intrapéritonéal  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Eau oxygénée:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif  
positif  
Remarques: L'information donnée provient d'oeuvres de réf-  
érences et de la littérature.

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD  
Résultat: positif  
Remarques: L'information donnée provient d'oeuvres de réf-  
érences et de la littérature.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Peroxyde d'hydrogène, 35%

Mutagénéicité de la cellule germinale - Évaluation : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Cancérogénicité**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

### **Composants:**

#### **phtalate de diméthyle:**

Espèce : Rat  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Méthode : Directives du test 451 de l'OECD  
Résultat : négatif  
Remarques : Selon les données provenant de matières similaires

#### **Butanone-2, peroxyde:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Eau oxygénée:**

Cancérogénicité - Évaluation : La classification de la cancérogénicité n'est pas possible à partir des données actuelles.

### **Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

### **Composants:**

#### **phtalate de diméthyle:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Méthode: Directives du test 440 de l'OECD  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal : Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 840 Poids corporel mg / kg  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 3,570 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

### **Butanone-2, peroxyde:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (gavage)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Directives du test 421 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Incidences sur le développement foetal : Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Susceptible de nuire à la fertilité ou au foetus., Une certaine évidence d'effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité, et/ou sur le développement, sur la base d'expérimentations sur des animaux.

### **Butanone:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (eau potable)  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 10,000 mg/l  
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: 10,000 mg/l  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Espèce: Rat  
Voie d'application: par voie orale (eau potable)  
Toxicité générale chez les parents: LOAEL: 20,000 mg/l  
Méthode: Directives du test 416 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement foetal : Espèce: Rat  
Voie d'application: Inhalation  
Toxicité maternelle générale: NOAEC: env. 1,002 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEC Parent: env. 1,002 Poids corporel mg / kg  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif

### **Eau oxygénée:**

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Toxicité pour la reproduction : Donnée non disponible  
- Évaluation

### **STOT - exposition unique**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **Composants:**

##### **Butanone:**

Évaluation : Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

##### **Eau oxygénée:**

Organes cibles : Voies respiratoires  
Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

### **STOT - exposition répétée**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **Composants:**

##### **Eau oxygénée:**

Remarques : Donnée non disponible

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 770 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 16 w  
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

##### **Butanone-2, peroxyde:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 200 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (gavage)  
Durée d'exposition : 28 d  
Méthode : Directives du test 407 de l'OECD

Toxicité à dose répétée - Évaluation : Nocif en cas d'ingestion., Nocif par inhalation.

##### **Eau oxygénée:**

Espèce : Souris, femelle  
NOAEL : 37 mg/kg

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 90 d  
Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

Espèce : Souris, mâles  
NOAEL : 26 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (eau potable)  
Durée d'exposition : 90  
Remarques : Peroxyde d'hydrogène, 35%

### **Toxicité par aspiration**

Non classifié à cause de données insuffisantes.

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

##### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Non classifié à cause de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour permettre une classification.

##### **Eau oxygénée:**

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

### **Autres informations**

#### **Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Remarques : Donnée non disponible

##### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Remarques : Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### Écotoxicité

##### Composants:

##### **phtalate de diméthyle:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 52 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 260 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 11 mg/l  
Durée d'exposition: 102 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

LOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 24 mg/l  
Durée d'exposition: 102 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 9.6 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 23 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

- Toxicité pour les microorganismes : CE50: 4,100 mg/l  
Durée d'exposition: 0.5 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

##### **Butanone-2, peroxyde:**

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppy)): 44.2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- NOEC (Poecilia reticulata (Guppy)): 18 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

- NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 26.7 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.6 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2.1 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 48 mg/l  
Durée d'exposition: 0.5 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:

- Toxicité pour les poissons : NOEC (Poissons):  $\geq$  6 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)):  $\geq$  1.46 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h
- NOEC (Daphnia (Daphnie)): 0.7 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Chlorella pyrenoidosa):  $>$  7.49 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : LOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.7 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

### Évaluation écotoxicologique

- Toxicité aiguë en milieu aquatique : Ce produit n'a pas d'effets écotoxicologiques connus.
- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Butanone:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 2,993 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 308 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 2,029 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : NOEC (Pseudomonas putida): 1,150 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38 412 Part 8

### **Eau oxygénée:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 16.4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 2.4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 1.38 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
NOEC (Skeletonema costatum (diatomée marine)): 0.63 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.63 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

### **Persistance et dégradabilité**

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: Directives du test 301E de l'OECD

##### **Butanone-2, peroxyde:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: Directives du test 301B de l'OECD

### **Butanone:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

### **Eau oxygénée:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

### **Potentiel bioaccumulatif**

#### **Composants:**

#### **phtalate de diméthyle:**

Bioaccumulation : Coefficient de bioconcentration (BCF): 57  
Méthode: Directives du test 305 de l'OECD

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 1.54

#### **Butanone-2, peroxyde:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: < 0.3 (25 °C)

### **Diisobutyrate de 1-isopropyl-2,2-diméthyltriméthylène:**

Bioaccumulation : Espèce: Poissons  
Coefficient de bioconcentration (BCF): 1.95

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 4.91 (25 °C)

### **Butanone:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.3 (40 °C)

### **Eau oxygénée:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.57 (20 °C)  
Remarques: Les renseignements se rapportent au composé principal.  
Calcul

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

### **Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

### **Autres effets néfastes**

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques.

#### **Composants:**

##### **phtalate de diméthyle:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Disposer des déchets dans une installation approuvée pour le traitement des déchets.  
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.

Emballages contaminés : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.  
Nettoyer le récipient avec de l'eau.  
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.  
Vider les restes du contenu.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### **Réglementations internationales**

#### **UNRTDG**

No. UN : UN 3105  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID (METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S))  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX® MEKP-9

Version 4.1      Date de révision: 07/25/2024      Numéro de la FDS: 600000000100      Date de dernière parution: 07/05/2022  
Date de la première parution: 09/30/2016

---

Dangereux pour l'environnement : non

### IATA-DGR

UN/ID No. : UN 3105  
Nom d'expédition : Organic peroxide type D, liquid (Methyl ethyl ketone peroxide(s))  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : Organic Peroxides, Keep Away From Heat  
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 570  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 570

### Code IMDG

No. UN : UN 3105  
Nom d'expédition : ORGANIC PEROXIDE TYPE D, LIQUID (METHYL ETHYL KETONE PEROXIDE(S))  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : Non assigné par la réglementation  
Étiquettes : 5.2  
EmS Code : F-J, S-R  
Polluant marin : non

### Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

### Réglementation nationale

#### TDG

No. UN : UN 3105  
Nom d'expédition : PEROXYDE ORGANIQUE DU TYPE D, LIQUIDE (PEROXYDE(S) DE MÉTHYLÉTHYLÉTONE)  
Classe : 5.2  
Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 5.2  
Code ERG : 145  
Polluant marin : non

### Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

---

## SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**NPRI Composants** : phtalate de diméthyle  
Butanone

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

### Réglementations internationales

Gefahrgruppe nach TRGS 741: Ib (Exigences légales pour l'Allemagne)

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI (TW)	:	En conformité avec les inventaires
TSCA (US)	:	Toutes les substances sont répertoriées comme actives sur l'inventaire de la TSCA
AiIC (AU)	:	Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire, des obligations/restrictions réglementaires s'appliquent.
DSL (CA)	:	Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne
ENCS (JP)	:	En conformité avec les inventaires
ISHL (JP)	:	En conformité avec les inventaires
KECI (KR)	:	En conformité avec les inventaires
PICCS (PH)	:	En conformité avec les inventaires
IECSC (CN)	:	En conformité avec les inventaires
TECI (TH)	:	En conformité avec les inventaires

### Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

---

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Autres informations

Cette fiche signalétique ne contient que des renseignements relatifs à la sécurité et ne remplace aucune information ni spécification concernant le produit.

Ces renseignements de sécurité s'appliquent également aux emballages vides qui peuvent encore contenir des résidus du produit.

Les dangers inscrits sur l'étiquette s'appliquent aussi aux résidus dans le récipient.

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

Date de révision : 07/25/2024  
Format de la date : mm/jj/aaaa

### Texte complet d'autres abréviations

ACGIH : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)  
ACGIH BEI : ACGIH - Indices d'exposition biologique (BEI)  
CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)  
CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique  
CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air  
ACGIH / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
ACGIH / STEL : Limite d'exposition à court terme  
ACGIH / C : Limite supérieure  
CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures  
CA AB OEL / STEL : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes  
CA AB OEL / (c) : plafond de la limite d'exposition professionnelle  
CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h  
CA BC OEL / STEL : limite d'exposition à court terme  
CA BC OEL / C : limite du plafond  
CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée  
CA QC OEL / VECD : Valeur d'exposition de courte durée  
CA QC OEL / P : Plafond

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Or-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



## NOROX<sup>®</sup>MEKP-9

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/05/2022
4.1	07/25/2024	600000000100	Date de la première parution: 09/30/2016

---

ganisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / 3F